

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
TÉMOIN

RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
09857	02535	2010	

N° pièce	N° feuillet
	1/1

Le mercredi 6 octobre 2010 à 15 heures 00 minute

Nous soussigné Gendarme

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

IDENTITÉ

Nom		Prénom		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M		05/04/1961		
Adresse		Validité état-civil		
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Chercheur	

DÉCLARATION

« Ce jour, je me présente au bureau de votre unité afin de vous signaler un fait dont j'ai pu être témoin.

Le 19 août 2010 à 22h05 alors que je me trouvais dans un hôtel à NEVEZ (BRETAGNE) en bord de mer.

J'étais avec ma compagne et notre bébé. Nous nous trouvions au dernier étage et nous regardions par le velux.

A un moment, j'ai aperçu une boule orange de très grande taille, environ 5 à 6 fois l'étoile polaire. Elle se déplaçait de manière horizontale et rectiligne. Le déplacement était lent et totalement silencieux.

Je l'ai observé ainsi environ une trentaine de secondes et puis la boule a disparu très rapidement.

Il n'y avait pas de clignotement, l'orange était très prononcé.

Je suis directeur de recherche en chimie

Question : Aviez vous consommé de l'alcool ?

Réponse : Non, rien du tout. Ni de drogues d'ailleurs.

Question : Étiez vous dans un état de fatigue avancé ?

Réponse : Non, j'étais en vacances.

J'ai par la suite parlé de cela avec ma femme qui est également scientifique. Nous avons comparé notre vision de la chose qui était très identique.

Au cours du phénomène, j'ai eu le temps de prendre mon caméscope et de filmer en grande partie ce que j'ai vu. Le film sera mis à disposition du GEIPAN de TOULOUSE avec qui j'ai pris contact.

C'est d'ailleurs suite à leur conseil que je suis venu vous voir pour faire cette déclaration.

Je n'ai rien d'autre à ajouter si ce n'est que j'ai l'habitude d'observer le ciel, j'ai déjà travaillé dans un observatoire, et ce phénomène ne m'est pas apparu comme quelque chose d'habituel.

, le 06 octobre 2010 à 15 heures 15, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire